

## Golf Country Club de Bigorre les 17 et 18 septembre 2022

### Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### Conditions de participation

La coupe des Pyrénées est ouverte à tous les joueurs licenciés des clubs du 65 et aux joueurs extérieurs licenciés répondant au statut du joueur amateur. **Epreuve non-fumeur**

### Catégories d'appartenance, repères et formes de jeu :

Catégorie	Index	Classement	Repère	Formule de jeu
1 <sup>ère</sup> série messieurs	≤11.4	Brut et Net	Blancs	Stroke Play
1 <sup>ère</sup> série dames	≤15.4	Brut et Net	Bleus	Stroke Play
2 <sup>ème</sup> série messieurs	11.5 – 29.9	Brut et Net	Jaunes	Stableford
2 <sup>ème</sup> série dames	15.5 – 29.9	Brut et Net	Rouges	Stableford
3 <sup>ème</sup> série mixte	30 - 54	Brut et Net	Jaunes / Rouges	Stableford

**Note :** L'index pris en compte pour chaque tour de la compétition sera celui figurant dans Fléole le **13 mai 2022**, veille du premier tour de la compétition.

**La série d'appartenance des joueurs sera déterminée sur la base des index à cette date.**

Epreuve sur 18 trous le samedi 17 septembre ou le dimanche 18 septembre au choix du joueur dans la limite du nombre maximum fixé à 120 joueurs par jour pour cette période.

### Engagement et inscriptions

#### Inscriptions :

La clôture des inscriptions est fixée au **mercredi 14 septembre à minuit**.

Les inscriptions sont à faire sur le site du CD Golf 65 <http://www.cd-golf65.fr/> onglet « Coupe des Hautes Pyrénées ».

#### Droit d'engagement (paiement auprès du Club) :

- Membres club : 15€, Jeunes membres club : 5€,
- Licenciés d'un club du 65 : 25€, Jeune licenciés d'un club du 65 : 10€
- Licencié d'un club extérieur au 65 : 45€, Jeune licencié d'un club extérieur au 65 : 20€.

### Départs :

La liste officielle des départs sera consultable sur le site internet du comité des Hautes Pyrénées et sur le tableau officiel de la compétition.

### Résultats :

Les résultats seront affichés à la fin de chaque journée sur le panneau d'affichage. Ils seront ensuite consultables sur le site Internet du comité des Hautes Pyrénées.

### Comité d'épreuve

Pour chaque Tour un comité d'épreuve sera créé comprenant le Délégué d'épreuve du CD Golf 65, 1 référent du Club et/ou de l'Association sportive recevant et un arbitre ou un OBEC de club

### Protocole sanitaire

L'ensemble des participants (joueurs, accompagnateurs...) devront respecter dans l'enceinte du golf, les règles et obligations définies par le protocole sanitaire prescrit par la FFG et en vigueur à la date de l'épreuve.

L'application de ce protocole sanitaire pourra amener le Comité à prendre des dispositions particulières pouvant éventuellement modifier certains points du présent règlement.

Le non-respect de ce protocole par les joueurs sera considéré comme une faute de comportement.